

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 45

Artikel: La bonne occasion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

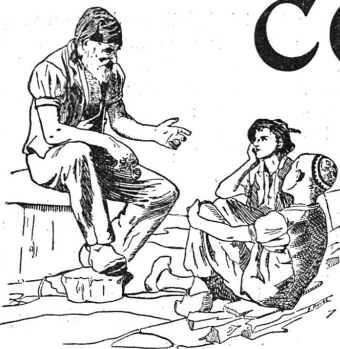
Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. J. Mennet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 8 novembre 1919. — A tante Elise. — La bonne occasion. — La ternationale pè Lozena. — L'hiver est-il là ? — La ferme aux cerises (G.-A. Bridel). — Pour le unzième de novembre (Froissard). — Sur les tréteaux. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

A TANTE ELISE

Une aimable abonnée du *Conteur* nous envoie des bords du Buron la lettre suivante, qu'elle a reçue d'une de ses nièces de Lausanne :

Lausanne, le 6 novembre 1919.

Chère tante Elise,

Je mets la main à la plume pour te dire qu'on t'a bien regrettée dimanche. Tu nous avais pourtant promis de venir à cette fête des médailles. On t'avait gardé un bon lit, pas un de ceux en fer que tu n'aimes pas, mais le grand lit de noyer massif de la chambre bleue. La maman avait fait de la daube pour le dîner, et, pour le goûter, du gâteau aux bonnes pommes de ton verger des Ouchettes. On s'en serait bien plus régala, si tu avais été là. Enfin, puisque tu n'as pu t'amener, je te raconterai comment tout ça s'est passé.

Il fallut d'abord astiquer les affaires du père et de ton neveu Robert, et naturellement que c'est sur moi qu'est tombée cette corvée. Leur chef avait ordonné de paraître sur les rangs avec des uniformes autant que possible à l'état de neuf. Pour celui du père, qui avait traîné dans les neiges du Jura en 1871, ça n'a pas été commode. Heureusement que le drap était de bonne qualité et que la maman avait renoncé à son idée d'en faire une descente de lit.

On avait aussi publié des « instructions pour la propreté corporelle » où il était dit : « Les hommes devront se faire la barbe, au moins six heures avant la manifestation. Ils se curent les ongles et les oreilles, ne se moucheront pas sur la manche, ne se fourreront pas les doigts dans le nez, ne baveront pas sur leur plastron, ne tireront pas la langue, éviteront de mettre le pied dans les gouilles, ainsi que dans les ordures, etc. »

Quant à l'article de la discipline, on pouvait lire en toutes lettres : « Il ne sera pas exercé de discipline, sauf, en cas de besoin, par les éclaireurs. Toutefois, les hommes à la langue trop bien pendue, qui babilleront pendant le sermon, devront se dire que le ramoneur la prendra. »

Quant ils ont lu ça, nos deux soldats ont piqué une fièvre colère. Ils ne voulaient plus être de la fête. Heureusement, à la dernière minute, ils ont appris qu'il y avait eu erreur. On s'était servi par mégarde d'un règlement d'école enfantine, qui s'était glissé dans les paperasses militaires.

Nous ne sommes pas allés au service funèbre de la cathédrale, puisque, Dieu merci, on n'a pas eu de décès dans la famille. Les Regamey nous ont dit que c'était tant beau. Mais on se trouvait tous à la Riponne. La place était couverte d'uniformes. Prêt à partir, le cortège ne

s'est ébranlé que trois quarts d'heure après. Pour nous faire prendre patience, on a amené un cheval d'officier, qui dansait toutes les fois que les musiques jouaient ; c'était très joli, on se serait cru au cirque.

Le défilé a bien réussi. Le père était au premier rang des vieux en uniforme. Dans toutes les rues on leur jetait des fleurs. Ça même causé l'arrêt d'un bataillon, parce que, un homme s'étant baissé pour ramasser un bouquet d'œillets, celui qui le suivait s'est enroulé à lui, les deux sont tombés avec un troisième par dessus ; mais aucun ne s'est fait mal. Sur Montbenon, on a vu monter à la tribune l'aumômier militaire, comme dit Robert, et trois ou quatre messieurs en civil. Te dire de quoi ils ont parlé serait trop me demander, car nous étions trop éloignés, et puis ils nous tournaient le dos. Mais le père nous a dit que c'étaient de crânes orateurs. Les fanfares étaient crânes, elles aussi. Il y en avait bien une demi-douzaine.

Tout le long de la promenade, on avait aligné plus d'une quarantaine de tables, avec des dames et des jeunes filles, pour la remise des médailles. La maman se demandait cependant comment chacun de ces six mille hommes obtiendrait la sienne, sans bousculade ou sans se geler les pieds à voir venir son tour. Mais les soldats vaudois sont malins. Comme les trois quarts n'entendaient pas un mot des discours, ils n'ont pas attendu la fin de la cérémonie pour se faire épingleur leur médaille. Sur la pointe des pieds, ils s'approchaient des tables et rentraient dans les rangs sans déranger personne. Les officiers, groupés ensemble aux premières places, n'ont compris ce manège que lorsqu'ils ont été à leur tour se faire médailler. Ils n'en ont pas voulu à leurs hommes, bien au contraire, car le restant de la distribution a pu se faire en un quart d'heure.

On m'a dit qu'un officier à cheveux blancs, mais encore guilleret, se réjouissait à la perspective d'embrasser la jeune Vaudoise qui ornerait de la médaille sa mâle poitrine. Il a été volé, car la distributeuse était une bonne femme qui aurait pu être sa grand'mère.

Il s'est divertit à voir, dans la soirée, sur St-François, une bande de ses vieux troupiers, dont le père, qui aux sons d'une valse partant de l'hôtel des Messageries, se mirent à en tourner une, sans danseuse au bras. C'était la bonne valse d'autrefois. Il paraît que rien n'était plus charmant. C'est égal, je n'aurais pas cru le père encore si ingambe. Mais, il le dit encore bien souvent : « Pour vous rajeunir, il n'y a rien de tel que l'uniforme ! »

Ce que je voudrais pouvoir te narrer, ma chère tante, c'est la réunion du soir, où se trouvaient le père et Robert. Mais je n'ai rien pu tirer d'eux, la maman non plus. Tout ce qu'ils ont dit, c'est que ce serait trop long à raconter : c'était la vraie fête, et qui a fait oublier à mon frère toutes les misères de la mobilisation. Il faut bien qu'ils y aient eu du plaisir, car ils sont rentrés bien tard à la maison.

Ne pouvant donc t'en dire davantage, je m'ar-

rête en t'embrassant bien fort sur les deux joues.

Ta nièce bien affectionnée,
JULIE.

LA BONNE OCCASION

Voici un moyen excellent et très simple de gagner sa vie. Et que de gens sont en quête d'un travail très modéré, très facile, mais très largement rémunéré. Allons, les postulants, qu'on s'inscrive ; l'occasion est unique. C'est le moment, c'est l'instant !

Avis au public.

Le banquier de la nouvelle doctrine n'ayant plus beaucoup de tems à rester ici, invite les personnes qui voudront bien penser comme lui ou comme Saint Athanase, à se hâter de le faire et de se présenter chez lui, pour y recevoir la table, le logement et un traitement honorable qui pourra même être porté jusqu'à 10 louis par mois, selon le caractère de l'aspirant. On n'exige d'autre condition que de dire en entrant, et de répéter ensuite à tout propos : *Il y a 5821 ans que je pêche* ; du reste, les occupations sont fort peu de chose, puisqu'il ne s'agit que d'écrire de minces brochures, en qualité de copiste, traducteur, compilateur ou compositeur, selon l'occurrence. Pour cela, il n'est besoin que d'une certaine dose d'imagination ; la logique et le jugement seroient superflus et même nuisibles ; mais quant à l'art d'écrire, on est bien prévenu que le goût et le style du XV^e siècle sont de rigueur. La société qu'on y trouvera peut offrir beaucoup d'agréments, si on sait l'apprécier, n'étant composée que de gens d'une profonde humilité, d'une douceur et d'un support à l'épreuve, et d'une aveugle confiance les uns pour les autres. Si d'ailleurs on n'aime pas le monde, chacun a sa chambre à part, de sorte qu'on peut considérer ces habitations comme autant de petites maisons séparées.

S'adresser maison Mennet, à Sécheron, près Genève.

N.-B. — Le susdit prépare au Public une lettre circulaire garant de ses bénévoles intentions.

Eh bien, qu'en dites-vous ? C'est l'emploi idéal, une occasion à saisir aux cheveux... Sans doute. Seulement... voilà... ce n'est pas très facile... l'avis ci-dessus date de 1831.

LA TERNACIONALE PÈ LOZENA

L'Internationale fait de plus en plus parler d'elle. Jadis, il y en avait une ; il y en a trois, maintenant. Et il n'est pas dit que la liste soit close. Mais point n'est là notre affaire. Ce que nous voulons, tout simplement, c'est, à l'occasion de ce retour de l'Internationale sur le tapis, rappeler une amusante relation, en patois, du congrès socialiste qui eut lieu à Lausanne en 1876, il y a donc quarante-trois ans. Voici cette relation. En son temps, elle fut publiée, pour la première fois, par le *Conteur* ; elle emprunte aux circonstances un regain d'actualité.

Vo pòdòd vo z'einveintà que n'ein dâo boun-heu que cein sè sèyè passâ dinquih. A Dieu mè reindo ! n'ein âi quie risquâ d'n'a